



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

FACE À LA SITUATION ÉCONOMIQUE, LE CONSEIL ADOPTE UN BUDGET RESPONSABLE DE 26 M\$

Chelsea, 20 décembre 2023 – C'est dans un contexte économique plus difficile n'épargnant pas les municipalités que le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 26 M\$, avec une hausse de taxes résidentielle de 6,3 % alignée sur une inflation ayant montée jusqu'à 6,2 % en 2023. Concrètement, cela représente une augmentation de 308,50 \$ pour une maison de valeur médiane.

Suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation qui a fait grimper de façon historique la valeur des immeubles de 46 %, la Municipalité a diminué son taux de taxation de 27 % pour 2024. Ce faisant, en comparaison à 2023, le taux de taxation passe de :

- 0,7934 \$ à 0,5805 \$ pour le résidentiel
- 1,1902 \$ à 0,8792 \$ pour le commercial

La hausse de taxes s'explique principalement par des raisons hors du contrôle de la Municipalité :

- Le manque à gagner de 900 000 \$ de la CCN
- La hausse importante des dépenses liées à l'inflation depuis 2021
- L'augmentation importante des taux d'intérêt sur les financements
- L'augmentation de 10,5 % de la quote-part de la MRC pour un total de 4,1 M\$
- La diminution des revenus liés au droit de mutation et aux permis

De façon très concrète, 1 % d'augmentation de taxes rapporte des revenus de 171 500 \$ à la Municipalité. De façon isolée, 5 % d'augmentation aurait donc été nécessaire juste pour pallier au manque à gagner de la CCN à lui seul.

Face à la situation économique, le conseil municipal et les employés ont dû faire des coupures importantes pour limiter au maximum la hausse de taxes et équilibrer le budget 2024. Cela comprend notamment des coupures dans certains services et un gel d'embauche, de façon à ne prioriser que l'essentiel et à respecter la capacité de payer des contribuables.

Faits saillants

Dans ce contexte, le budget 2024 comprend principalement des dépenses liées aux services essentiels et à la diversification des revenus. À cela s'ajoute la continuité de plusieurs projets et initiatives liés à notre plan stratégique et en lien avec l'environnement, l'optimisation de nos services aux résidents, la sécurité sur nos chemins et la mobilité active.

- 9 M\$ pour des dépenses liées aux services essentiels et à la diversification de revenus, par exemple :
 - la collecte de matières résiduelles
 - le déneigement
 - les dépenses liées aux usines d'eau potable et d'égouts
 - l'entretien des bâtiments, chemins et sentiers existants
 - une analyse sur les possibilités de diversification de revenu
- 90 000 \$ en environnement et pour optimiser les services aux résidents avec comme projets principaux :
 - le plan de conservation de 30% du territoire ;
 - le projet d'autopartage ;
 - un plan d'action climatique pour réduire les gaz à effet de serre ;
 - un programme incitatif pour la plantation d'arbres ;
 - une nouvelle plateforme citoyenne ;
- 84 000 \$ en sécurité et mobilité active avec comme initiatives principales :
 - des mesures de modération de vitesse sur les chemins ;
 - la continuation de projets de sentiers.

« Ce fut un exercice budgétaire particulièrement difficile cette année. L'augmentation de 6,3% était inévitable pour pallier aux différentes augmentations et manques à gagner qui affectent la Municipalité. Le budget de 26 M\$ que nous avons adopté mise sur un retour à l'essentiel. Pour y arriver, nous avons dû faire des choix difficiles dont aller de l'avant avec un gel d'embauche, en plus de devoir couper dans certains projets et services aux résidents. Nous



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

planifions pour le futur en mettant en place notre plan stratégique afin d'optimiser les services essentiels aux résidents, diversifier les revenus, miser sur les subventions, et ce malgré le contexte inflationniste avec lequel nous devons composer. » a déclaré le maire Pierre Guénard.

Afin d'aider les résidents avec le paiement de leurs taxes, les contribuables auront la possibilité de payer leurs comptes de taxes en six versements, soit deux de plus que l'année dernière. Une subvention pour aînés du gouvernement provincial est également disponible pour ceux répondant aux critères.

Adoption du Plan triennal d'immobilisations (PTI)

Le conseil municipal a également adopté le PTI pour les années 2024 à 2026. Ce dernier comprend des investissements de 57 M\$ divisés en phases annuelles de 24,3 M\$ pour 2024, 10,2 M\$ pour 2025 et 22,4 M\$ pour 2026. Le PTI regroupe les différents projets que la Municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années, de les planifier dans le temps et de les financer par diverses sources de revenus. Il représente les intentions du conseil municipal en investissements d'immobilisations.

Faits saillants

- 13,5 M\$ pour les usines des eaux usées et d'eau potable
- 5,5 M\$ pour l'achat de terrains dédiés à des services publics ou l'environnement
- 100 000 \$ pour un accès communautaire à la rivière
- 1 M\$ pour les parcs et espaces verts
- 1,9 M\$ pour des véhicules et de l'équipement divers
- 1,8 M\$ pour les infrastructures routières, la mobilité active et la sécurité

Pour plus d'informations, visitez le chelsea.ca/budget.

-30-

Pour information :

Maude Prud'homme-Séguin
Municipalité de Chelsea
Responsable des communications
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca